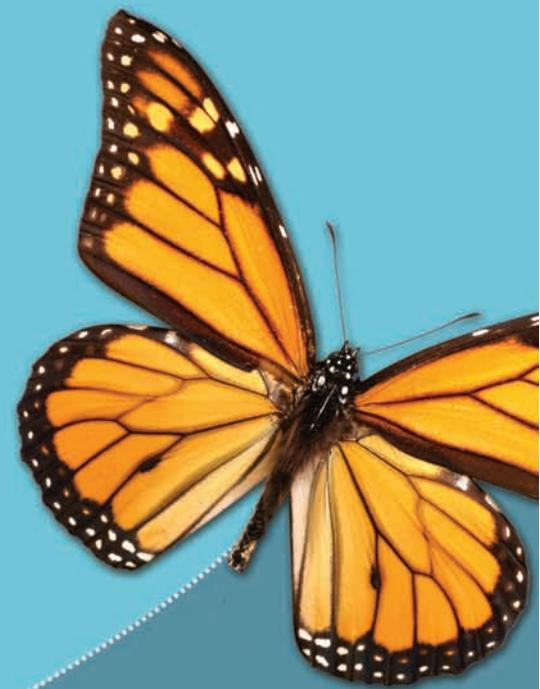




POLITIQUE

familiale et
des aînés



MORIN-HEIGHTS
1855



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS

*En harmonie
avec la nature*



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	p.1
Message du maire.....	p.1
Mot des présidents des comités famille et des aînés.....	p.1
Préambule.....	p.2
Mission.....	p.2
Démarche.....	p.2
Définitions.....	p.3
Portrait de la communauté.....	p.3
Les orientations générales.....	p.5
Les champs d'intervention.....	p.6
Conclusion.....	p.6
Remerciements.....	p.7
Bibliographie.....	p.7

MESSAGE DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il s'avère important dans l'évolution d'une communauté comme la nôtre de prendre le temps de réfléchir en profondeur aux orientations que celle-ci souhaite poursuivre.

Comme dans tout processus de développement d'une politique, il faut régulièrement se remettre en question : nos actions répondent-elles aux besoins réels de nos aînés et de nos familles? Il est aussi essentiel de dresser un portrait le plus fidèle possible de notre communauté pour pouvoir répondre à cette question avec certitude.

Le présent document constitue la synthèse d'une longue réflexion concernant le rôle des élus et de l'administration à titre de représentants des familles et des personnes âgées de la communauté.

Cette politique se traduit par un plan d'action qui comprend des mesures concrètes visant plus spécifiquement le milieu familial, les plus âgés d'entre nous et par ricochet, l'ensemble des citoyens de Morin-Heights, à un moment ou à un autre de leur vie. Au nom des membres du comité famille, de celui des aînés et en mon nom personnel, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont très généreusement consacré temps et énergie à l'élaboration de ce document.

Michel Plante, maire de Morin-Heights

MESSAGE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS FAMILLE ET DES AÎNÉS

C'est avec un vif plaisir que nous avons accepté de diriger les comités d'élaboration de la politique familiale et des aînés dont les travaux de réflexion, qui se sont échelonnés sur plus d'un an et demi, ont donné lieu à des échanges riches et factuels qui en ont éclairé la démarche.

Nous tenons à remercier les membres des deux comités pour leur générosité et leur dynamisme. Nous voulons particulièrement souligner le soutien et l'implication de la Directrice du Service des loisirs et de la culture, madame Maryse Emond et de Natasha Caron, chercheuse.

Nous tenons également à remercier les représentants d'organismes, les citoyennes et citoyens qui ont participé aux consultations.

*Gilles Coutu, président du comité famille, RQF
Claude-Philippe Lemire président du comité des aînés*

PRÉAMBULE

Instaurer une politique familiale et des aînés dans un contexte de changements importants arrive à point. La municipalité de Morin-Heights connaît une explosion démographique marquée depuis les dix dernières années, un phénomène auquel n'échappent pas les autres municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut dont elle fait partie. Étant une instance très près des citoyens, une municipalité possède l'avantage de pouvoir avoir un impact direct sur la vie des membres de sa communauté.

Morin-Heights est un endroit extraordinaire. Municipalité rurale ayant jusqu'ici maintenu son identité propre et étant demeurée prudente au regard du développement, Morin-Heights offre un environnement unique et bilingue où les résidents vivent en harmonie avec la nature, affectionnent le plein air et bénéficient d'une vie communautaire animée. Avec la réalisation de la Politique familiale et des aînés, la municipalité vient confirmer son engagement à conserver ces atouts, à poursuivre l'amélioration du milieu de vie des familles et des personnes âgées qui sont au cœur de son développement, ainsi qu'à trouver les moyens d'inviter les nouveaux arrivants à s'intégrer à la communauté.

Nous croyons qu'une politique familiale et des aînés fait partie intégrante de la dimension sociale du développement durable qui vise à répondre aux besoins de la présente génération, sans compromettre la capacité de combler ceux des générations à venir.

LA MISSION

La mission des comités se résume comme suit :

Fournir un cadre de référence aux élus et aux administrateurs qui permet de répondre aux besoins exprimés par les familles, les aînés et les organismes communautaires, proposer un plan d'intervention à la mesure des moyens et relevant des compétences municipales, tout en s'attardant aux problématiques soulevées par les changements démographiques que nous connaissons.

LA DÉMARCHÉ

C'est en 2006 que le projet visant à élaborer une politique familiale et des aînés municipale s'est amorcé. Une demande de subvention a été soumise à Emploi-Québec par le biais du Programme de soutien financier et technique, qui a permis au Conseil d'embaucher une chargée de projet. Une seconde demande d'aide fut faite au Ministère de la Famille et des Aînés. Toutes deux furent acceptées en septembre 2006. Par la suite, une demande de subvention a été déposée à Patrimoine Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui nous a été accordée en novembre 2006.

Monsieur Gilles Coutu, conseiller municipal a été nommé responsable des questions familiales (RQF) et président du comité famille, et Monsieur Claude-Philippe Lemire, aussi conseiller, a été nommé président du comité des aînés. Cette politique est le fruit de la réflexion et du travail des membres de ces deux comités d'élaboration. Une première ébauche de la politique a été présentée lors d'une consultation publique en février 2008.

La consultation faite auprès des divers organismes ressources de notre région et le sondage posté à tous les résidents, accusant un taux de participation élevé, ont été riches d'informations sur les besoins et les priorités exprimées par nos familles et nos aînés en 2007. Il a été frappant de constater la similarité entre les commentaires et les revendications de ces deux groupes, d'où l'évidence de fusionner les démarches initialement distinctes, pour produire une politique à plus grande portée.

La Politique familiale et des aînés a été adoptée par le conseil le 30 avril 2008.



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS

*En harmonie
avec la nature*



DEFINITIONS

Aux fins d'application de la politique, la municipalité doit s'appuyer sur des définitions afin de pouvoir délimiter l'accessibilité aux services.

La famille

La famille est le lieu de l'éveil à la vie, le premier lieu d'apprentissage et de développement affectif, personnel et social des individus. Elle repose sur toute relation parent(s)-enfant(s) quelle que soit la nature des liens qui les unissent. Elle peut ainsi être traditionnelle, monoparentale, reconstituée, d'accueil, de même sexe, etc. Cette définition inclut les grands-parents et toute relation où une personne désignée assume le rôle de parent, c'est-à-dire voit au bien-être, au soutien et au développement de l'enfant.

Il a de plus été déterminé d'accorder la priorité à la mise en place de mesures qui s'adressent plus spécifiquement aux aînés ainsi qu'aux familles qui ont des enfants à la maison.

Une personne aînée

La définition, telle que proposée par le comité des aînés est la suivante : toute personne de 65 ans et plus, retraitée ou non, qui habite Morin-Heights de façon permanente ou à temps partiel.

PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ

La municipalité est soucieuse de fournir aux familles et aux aînés de Morin-Heights une politique à son image. Les renseignements et constats qui suivent proviennent de sources mentionnées en bibliographie.

Population

Alors qu'entre 2001 et 2006, la population du Québec a augmenté en moyenne de 4,3%, celle de la MRC des Pays-d'en-Haut a connu une augmentation de 18,5%. D'après le dernier recensement, la population de Morin-Heights s'est accrue de 36%, pour atteindre 3 503 individus. C'est le deuxième plus haut taux de croissance dans notre MRC. Cette augmentation résulte d'un accroissement migratoire important du groupe des 55 à 64 ans.

Groupes d'âge	2001	2006	% actuel
Population totale	2 575	3 505	
0 à 4 ans	105	150	4%
5 à 14 ans	285	380	11%
15 à 19 ans	110	170	5%
20 à 24 ans	95	105	3%
25 à 44 ans	700	855	24%
45 à 54 ans	540	700	20%
55 à 64 ans	345	630	18%
65 à 74 ans	220	300	9%
75 à 84 ans	140	175	5%
85 ans et plus	35	45	1%

La densité de la population à Morin-Heights est passée de 45,7 personnes au km² à 62 depuis les cinq dernières années, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne de la MRC. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de notre MRC continuera à augmenter au cours des 13 prochaines années, ceci étant surtout dû au nombre élevé de personnes en provenance d'autres régions qui viennent s'établir ici. D'après le Profil Socio-économique des Pays-d'en-Haut 2008, la principale raison pour cet accroissement est que les gens recherchent une meilleure qualité de vie et un milieu naturel.

Les nouveaux arrivants sont principalement :

- Des jeunes professionnels qui viennent s'établir dans le secteur
- Des retraités et semi retraités qui aménagent
- Des propriétaires qui transforment leur résidence secondaire en résidence permanente

Ménages

- 31% des ménages à Morin-Heights ont au moins un enfant à la maison.
- À Morin-Heights, 5,5% des familles sont monoparentales. Contrairement à la tendance dans l'ensemble du Québec, à Morin-Heights ce pourcentage est inférieur à celui du dernier recensement et représente la moitié du pourcentage de la MRC. Ce type de foyer est le plus souvent dirigé par une femme.
- 40% des ménages de Morin-Heights comportent un couple marié ou en union libre qui vit sans enfants.
- 28% des ménages de Morin-Heights comportent une personne vivant seule.
- À Morin-Heights, le nombre moyen de personnes par foyer est 2,7.

Scolarité

- 77% des 15 à 19 ans fréquentent l'école de même que 53% des 20 à 24 ans. On constate un taux relativement bas de décrochage à Morin-Heights.
- Chez les adultes, le niveau de scolarité est légèrement supérieur à la moyenne québécoise.

Âge

- À Morin-Heights, l'âge moyen est de 46,5 ans, alors que pour la province de Québec l'âge moyen est de 41 ans. La population de Morin-Heights vieillit au même rythme que celle de la MRC.
- Par contre pour chaque enfant de moins de 14 ans à Morin-Heights, on compte une personne âgée de 64 ans et plus (1:1). Si l'on compare avec la MRC, on compte un enfant de moins de 14 ans par 1,5 personnes âgées (1:1,5).

Langue

On note une baisse du pourcentage de l'anglais parlé à la maison, ce qui laisse entendre que les nouveaux arrivants sont surtout francophones. Tout de même, la présence anglophone demeure supérieure à la moyenne régionale qui était de 10% dans la MRC de Pays-d'en-Haut en 2001.

Langue parlée à la maison	1996	2001	2006
Français	50.9%	57%	71%
Anglais	46.8%	41.7%	26%





Travail

- Dans notre MRC, on retrouve une plus grande proportion d'employés à temps partiel que dans la région des Laurentides et au Québec. Cette réalité est causée par la nature du travail disponible, principalement saisonnier et relié à l'industrie touristique.
- Dans la MRC, la majorité des gens, 82%, travaillent dans le secteur tertiaire, notamment dans le domaine du commerce et des affaires, des services professionnels, l'industrie hôtelière et touristique, ainsi qu'une petite portion dans le domaine de la santé et de l'éducation
- On remarque une légère augmentation de la population active apte au travail. Le taux de chômage s'élève à 7,2% en 2007.

Revenus et habitation

- À Morin-Heights, le revenu moyen disponible après impôts, par habitant, s'élevait à 26 394\$ en 2005 et à 22 471\$ pour le reste du Québec. La MRC des Pays-d'en-Haut possède le 2e plus haut niveau de revenu par habitant. La région et la municipalité sont donc perçues comme étant à l'aise.
- Le nombre de permis de construction pour de nouvelles résidences est passé de 41 annuellement en 2001, à plus de 80 par année depuis les derniers cinq ans.
- 75% de la population vit de façon permanente à Morin-Heights et 25% vit ici à temps partiel.
- Le coût pour se loger à Morin-Heights est très élevé en comparaison avec le reste de la région.
- En 2001, 24,5% des maisons ou logements étaient loués, alors qu'en 2006, ce chiffre est passé à 10,7%.
- La MRC possède la proportion la plus élevée d'individus, surtout des femmes, prenant soin de personnes âgées, sans salaire.

Inquiétudes

Malgré le fait que le revenu moyen par ménage paraisse élevé dans les statistiques de la région, plusieurs indicateurs suggèrent que ce n'est pas une image réaliste et cela inquiète pour l'avenir, compte tenu que beaucoup d'emplois disponibles sont saisonnier ou à temps-partiel, que la population est vieillissante, que plusieurs personnes vivent seuls, ont un revenu fixe, font face à l'isolement et que l'accès à du logement abordable et aux places en résidence pour personnes âgées demeure limité.

La préservation et le développement des activités non motorisées, notamment du ski de fond, de la raquette, du vélo et de la marche, la conservation de nos ressources naturelles, des espaces verts, des montagnes, des forêts, des lacs, rivières et milieux humides sont très importants aux yeux des résidents de Morin-Heights. La menace du sur développement urbain les préoccupe aussi beaucoup. De plus, malgré leur nombre important, les nouveaux arrivants s'impliquent encore peu dans la communauté au moment même où le bénévolat, bien qu'il fût

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1. Continuer à améliorer les services et la diffusion de l'information
2. Préserver le milieu naturel en équilibre avec le développement urbain
3. Promouvoir un mode de vie actif
4. Promouvoir la culture et le patrimoine local
5. Soutenir le milieu communautaire qui répond aux besoins des familles et des aînés
6. Intégrer les nouveaux arrivants et favoriser leur implication dans la communauté

CHAMPS D'INTERVENTION

Voici les champs d'intervention et les objectifs spécifiques retenus :

A. Administration et services

- Jouer un rôle de leader en adoptant des pratiques qui relèvent du développement durable dans toutes les sphères municipales
- Intégrer une culture famille au sein de l'administration municipale qui demande une réflexion sur l'impact des décisions sur les familles et les aînés
- Améliorer l'accès à l'information et sa diffusion
- Consolider les partenariats pour assurer une complémentarité des interventions et des services

B. Sécurité et transport

- Viser l'augmentation de la sécurité dans les déplacements et l'amélioration de la cohabitation des moyens de transport sur nos routes
- Valoriser le transport actif dans la municipalité : une alternative écologique au transport motorisé
- Accroître le sentiment de sécurité en maintenant l'implication des policiers et des pompiers au sein de la communauté
- Améliorer et développer les services de transport adapté et de transport en commun inter municipaux

C. Culture, loisirs et vie communautaire

- Promouvoir les échanges et les discussions qui servent la famille et les aînés et encourager l'établissement de liens
- Améliorer les équipements et développer des infrastructures de loisirs qui répondent aux besoins du milieu
- Augmenter l'accès à une variété d'activités physiques, de loisirs ainsi qu'aux équipements municipaux et inter municipaux
- Développer les volets culture et patrimoine dans la municipalité
- Reconnaître les organismes, les groupes, les individus et les bénévoles qui œuvrent auprès des familles et des aînés

D. Santé

- Promouvoir la pratique et les bienfaits de bonnes habitudes de vie sur la santé
- Encourager l'implantation de services de santé dans la communauté

E. Habitation et aménagement du territoire

- S'assurer que l'aménagement du territoire répond aux besoins évolutifs des familles et des aînés
- Préserver le caractère villageois de la municipalité et ses paysages

F. Environnement

- Promouvoir et améliorer les initiatives en place en matière de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement, notamment au regard des lacs, des rivières, des milieux humides, des forêts et des montagnes

CONCLUSION

La politique familiale servira de guide aux administrateurs et aux élus dans leur processus décisionnel. Pas une fin en soi, elle sera réajustée de façon périodique pour suivre le cheminement et les besoins de la population.

À la lumière des défis qui nous attendent, la municipalité s'engage à mettre cette politique en application par le biais d'un plan d'action s'échelonnant sur trois ans et dont le progrès sera vu de près par un comité de suivi responsable de la mise en œuvre des actions. Les individus et les groupes locaux et régionaux sont aussi invités à maintenir leur rôle et implication au sein de la communauté ainsi qu' à considérer nos orientations générales dans leurs propres initiatives.



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS

En harmonie
avec la nature

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au travail de synthèse et d'élaboration de la politique, entre autres les employés municipaux et les chefs de services et plus particulièrement les membres des deux comités.

Le comité famille était composé de : Heidi Le Gallee, Shawna Dunbar, Francine Blondeau, Claude Côté, à titre de citoyens, Robert Laliberté (CSSS), Catherine Maillé, stagiaire, ainsi que Gilles Coutu, conseiller municipal et RQF, Claude-Philippe Lemire conseiller, Maryse Emond, directrice du Service des Loisirs et de la culture et Natasha Caron, agente de développement.

Le comité des aînés était composé de : Rita O'Donoghue conseillère municipale, Lucille Green (Cosy Corner), Barbara Traill et Susan McNabb (Résidence Morin Heights), Josée Bouffard et Robert Laliberté (CSSS), Gilberte Latour (Table Régionale Aînés Laurentides), René Gauthier (Entraide bénévole), Sandra Stock (Association historique de Morin-Heights), Elizabeth Basralian (Sûreté du Québec), Gilles Blais, Robert Tremblay, Frances Beames, Neil Whittingstall et Kathie Whittaker (résidents), Claude-P. Lemire, Maryse Emond et Natasha Caron.

Nous aimerions à remercier le **Carrefour Action municipale** et famille et M. Yves Cyr, la **Direction de la Santé publique** et **Kino Québec** ainsi que tous ceux qui ont été impliqués à un moment ou à un autre dans le projet.

Finalement, nous tenons à remercier nos **partenaires** pour leur contribution financière aux projets.



Bibliographie

1. *Profil socio-économique des Pays-d'en-Haut 2008*, Centre Local de Développement des Pays-d'en-Haut, 2008.
2. *Perspectives démographiques Québec et régions, 2001 – 2015*, édition 2003 et aussi de l'Institut de la statistique du Québec (2001) et mises à jour en 2007 et pages consultées sur l'Internet.
3. *La santé des jeunes sur tous les plans et Portrait de la santé et du bien-être de la population de 0-17 ans dans la région des Laurentides* de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides. Direction de la santé publique des Laurentides, 2006.
4. Statistique Canada, recensement 2001 en ligne et ce qui était disponible de celui de 2006.
5. *Synthèse pour la région et les territoires de réseaux locaux de services (RLS)*, Direction publique de la santé et des services sociaux des Laurentides, 2005.
6. *Mise à jour des données socio sanitaires de la région des Laurentides et des territoires de CLSC*, publié par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Direction de la santé publique des Laurentides, 2004.
7. *Forum santé et bien-être des Pays-d'en-Haut : Présentation du diagnostic du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut*, 2003.

Recherche, rédaction et traduction

Natasha Caron, chargée de projet de la politique familiale et des aînés

Révision

Maryse Emond, Francine Blondeau, Gilles Blais, Frances Beames

Direction et production

Maryse Emond, Directrice du Service des loisirs et culture

Photographies

Chris Beames, Gilles Blais

Conception graphique et impression

EROD Communication.com
443, rue Principale,
Saint-Sauveur (Québec)
J0R 1R4

Première édition, mai 2008



Papier 100 % recyclé, encres végétales





PLAN D'ACTION

de la politique
familiale et des aînés
2008-2011



MORIN-HEIGHTS
1855



PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 2008-2011

Environnement

Objectifs

Promouvoir et améliorer les initiatives en place en matière de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement, notamment au regard des lacs, des rivières, des milieux humides, des forêts et des montagnes

Actions

- Créer une politique de l'Environnement et un plan d'action
- Réviser le Plan de développement des espaces verts et des réseaux de sentiers
- Créer un plan d'aménagement et de revitalisation des berges et du parc Lummis, en bordure de la Rivière à Simon
- Maintenir le positionnement municipal contre les activités motorisées sur le territoire
- Continuer à développer le concept de la Journée de l'Environnement
- Tenir des ateliers ponctuels sur des sujets qui touchent l'environnement
- Publier un guide environnemental informatif qui résume les politiques, les règlements et les programmes





PRÉAMBULE

Ce premier plan d'action triennal fait foi de la volonté du conseil d'agir pour le mieux-être des familles et des aînés de Morin-Heights et se traduit en gestes posés sur le terrain qui s'articuleront autour des six orientations générales de la politique familiale et des aînés. C'est un plan qui de prime abord vient solidifier les acquis dans le but de les préserver à travers les générations et dans un second temps, présente de nouvelles mesures et projets qui à court et à moyen terme viendront contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des membres de la communauté tout en respectant ses capacités, ses moyens et le potentiel du milieu.

Cette politique servira de référence puisqu'elle vise à assurer une cohérence entre les orientations établies et les actions qui seront posées. La politique est un cadre de développement qui repose sur l'action concertée des services municipaux et sur la collaboration des partenaires communautaires et régionaux. La municipalité mise sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu, à l'inclusion des familles, des aînés et des citoyens à qui cette politique appartient aussi.

Ce plan d'action se veut maniable puisqu'il sera réajusté périodiquement pour suivre le cheminement de la communauté et ses besoins. Un comité de suivi s'assurera de la concrétisation du plan tel que souhaité ou qu'il soit adapté aux réalités émergentes.

INVENTAIRE DES MESURES, ACTIONS ET SERVICES EXISTANTS QUI PROFITENT AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS :

- De la disponibilité et la compétence des employés municipaux
- D'un étalement des taxes en trois versements
- D'un Service de premiers répondants et de l'implication communautaire des pompiers
- D'un bulletin municipal trimestriel
- De mesures de soutien financier annuel pour les organismes communautaires
- D'une représentation municipale à diverses tables de concertation et comités régionaux
- D'un réseau de transport en commun régional
- De règlements d'urbanisme permettant des usages résidentiels complémentaires, tels que : bureaux, petites entreprises, ateliers, garderies, logements accessoires et résidences pour personnes âgées
- D'une bibliothèque bilingue et gratuite pour les enfants, l'heure du conte et le programme Une naissance, un livre
- D'un camp-jour bilingue subventionné par la municipalité pour les résidents avec une structure de frais familiale et une aide financière possible
- De la tenue d'importantes activités familiales et communautaires : la Fête du Canada, le Jour de l'Environnement, l'Halloween et le Loppet Viking
- D'un réseau développé de sentiers de ski de fond et de raquette gratuit pour les enfants et de tarifs réduits pour les étudiants et les aînés
- D'une piste multifonctionnelle sur le chemin du Village
- Du parc Basler, un espace vert de 31 acres au cœur du village
- D'un accès gratuit au Corridor aérobique et au P'Tit train du Nord durant l'été
- Des ententes avec la Commission scolaire SWL pour l'usage partagé des terrains de jeu et de soccer
- D'une école primaire anglophone dynamique
- D'une tradition d'implication bénévole et du dynamisme de nombreux organismes communautaires ressources

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le plan d'action a été élaboré selon les orientations générales de la Politique familiale et des aînés qui ont été établies d'après le portrait de la communauté, les résultats du sondage et les diverses consultations :

1. Continuer à améliorer les services et la diffusion de l'information
2. Préserver le milieu naturel et équilibrer le développement urbain
3. Promouvoir un mode de vie actif
4. Promouvoir la culture et le patrimoine local
5. Soutenir le milieu communautaire qui répond à des besoins existants
6. Intégrer les nouveaux arrivants et encourager leur implication dans la communauté

LES CHAMPS D'INTERVENTION

Les objectifs retenus découlent des champs d'intervention suivants :

- Administration et services
- Sécurité et transport
- Loisirs, culture et vie communautaire
- Habitation et aménagement du territoire
- Santé
- Environnement

Les actions qui suivent, qui n'apparaissent pas en ordre de priorité, seront initiées d'ici la fin de 2011.

PLAN D'ACTION

Administration et services	
Objectifs	Actions
Jouer un rôle de leader en adoptant des pratiques qui relèvent du développement durable dans toutes les sphères municipales	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter la population à partager idées et suggestions au regard des pratiques à adopter dans une optique de développement durable - Réduire la quantité de matériel imprimé en utilisant davantage de moyens électroniques
Intégrer une culture famille au sein de l'administration municipale qui demande une réflexion sur l'impact des décisions sur les familles et les aînés	<ul style="list-style-type: none"> - Mandater un comité de suivi de la politique familiale et des aînés et du plan d'action - Instaurer des protocoles internes pour assurer la cohésion de tous les services municipaux
Améliorer l'accès à l'information et sa diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'arrivée de l'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire - Redessiner Morinheights.com à court terme. Rendre le site plus convivial, interactif et informatif en maintenant un portail communautaire - Inclure un résumé de la politique familiale et des aînés dans la pochette de bienvenue destinée aux nouveaux résidents et les rendre tous deux disponibles sur le site de la municipalité - Maintenir des services en français et en anglais - Publier une fois l'an, un bottin des ressources locales afin de faire connaître les services qui sont offerts dans la région - Installer un banc plus confortable et un coin jeu pour enfants à l'hôtel de ville - Ajout de support pour l'information aux endroits stratégiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> - À l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque, à l'hôtel de ville et au Parc Basler
Consolider les partenariats pour assurer une complémentarité des interventions et des services	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer notre présence sur le comité d'élaboration de la politique familiale de la MRC des Pays-d'en-Haut - Avoir aussi des représentants à diverses tables de concertation et dans divers comités régionaux.



Sécurité et transport

Objectifs	Actions
Viser l'augmentation de la sécurité dans les déplacements et l'amélioration de la cohabitation des moyens de transport sur nos routes	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les démarches dans le but de réaménager l'intersection du chemin du Village et la Route 364 avec le Ministère des Transports - Trouver des moyens pour apaiser la circulation dans le village - Aménager de nouveaux liens cyclables et piétonniers et tenter de les relier avec ceux qui existent en débutant par : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le lien multifonctionnel de la rue du Village pour qu'il traverse la Route 364, réaménager le lien derrière L'Auberge le Refuge pour le lier au Corridor aérobie et établir un lien sécuritaire du Corridor au Parc Basler
Valoriser le transport actif dans la municipalité : une alternative écologique au transport motorisé	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver et développer le réseau de sentiers de randonnée pédestre accessible l'été et l'automne - Ajout de supports à vélos dans les lieux publics en commençant par l'hôtel de ville et le Parc Basler - Soutenir la création d'un lien cyclable sécuritaire entre St-Sauveur et Morin-Heights pour nous relier au réseau du P'Tit Train du Nord (la Route verte)
Accroître le sentiment de sécurité en maintenant l'implication des policiers et des pompiers au sein de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer de nouveaux programmes de prévention - Raviver la campagne de sensibilisation de la visibilité des adresses civiques de la rue
Améliorer et développer les services de transport adapté et de transport en commun inter municipaux	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et faire la promotion du modèle de transport en commun par taxi-bus dans la MRC des Pays-d'en-Haut (dans l'axe Est-Ouest) pour contribuer à en augmenter l'accès et l'efficacité

Loisirs, culture et vie communautaire

Objectifs	Actions
Promouvoir les échanges et les discussions qui servent la famille et les aînés et encourager l'établissement de liens	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les organismes communautaires locaux une fois l'an afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations à la municipalité - Promouvoir l'importance de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances : inviter des conférenciers, offrir des ateliers et divers cours - Tenir une activité annuelle afin d'accueillir les nouveaux résidents
Améliorer les équipements et développer des infrastructures de loisirs qui répondent aux besoins du milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser les infrastructures de loisirs et culturelles municipales - Construire un centre communautaire qui accommodera le camp-jour, un pavillon pour le ski de fond, un chalet pour la patinoire ainsi qu'un grand espace intérieur polyvalent pour les groupes et les activités - Aménager le Parc Basler pour y inclure une multitude d'activités praticables à l'extérieur qui plairont aux familles et aux aînés - Réaménager et améliorer le terrain de soccer existant
Augmenter l'accès à une variété d'activités physiques, de loisirs ainsi qu'aux équipements municipaux et intermunicipaux	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création d'horaires de cours qui conviennent aux familles et aux aînés - Tenir des activités gratuites à caractère intergénérationnel, continuer à soutenir les événements réguliers et en créer de nouveaux - Développer l'offre de services de loisirs aux aînés et aux familles en reconnaissant la diversité de leurs revenus, leurs intérêts et leurs besoins - Instaurer une politique de remboursement d'une partie des frais d'inscription à des cours offerts aux enfants en aréna (portion des frais de non résident) - Revoir les conditions d'utilisation des installations et locaux de l'école et maximiser l'utilisation des terrains de jeu scolaires et municipaux - Satisfaire à la demande d'un endroit pour pratiquer la natation à proximité du village - Accroître l'accès au Parc régional éclaté (Terres publiques du Rang 5) en créant un stationnement public près du site

Loisirs, culture et vie communautaire

Objectifs	Actions
Développer les volets culture et patrimoine dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les services offerts par la bibliothèque : <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la bibliothèque - Augmenter les heures d'ouverture - Ajouter un ordinateur avec accès Internet - Créer une politique culturelle et du patrimoine ainsi qu'un plan d'action
Reconnaître les organismes, les groupes, les individus et les bénévoles qui œuvrent auprès des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et bonifier l'aide financière et technique pour l'organisation d'activités locales destinées aux familles et aux aînés - Tenir une activité bisannuelle de reconnaissance des bénévoles

Santé

Objectifs	Actions
Promouvoir la pratique et les bienfaits de bonnes habitudes de vie sur la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les recommandations du programme 0-5-30 de Kino-Québec développé pour la municipalité <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des capsules informatives dans l'Info-Morin-Heights et sur le site web - Inclure un menu santé et de l'activité physique lors d'événements municipaux lorsque c'est possible - Morin-Heights sera l'hôte de la Journée de l'activité physique pour les aînés en 2008
Encourager l'implantation de services de santé dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter le démarrage d'une coopérative de santé locale en organisant les premières rencontres d'information

Habitation et aménagement du territoire

Objectifs	Actions
S'assurer que l'aménagement du territoire répond aux besoins évolutifs des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les promoteurs aux besoins locaux en matière d'habitation - Faciliter l'implantation de logements abordables en générant de l'intérêt et du soutien pour la création d'un OSBL dans le but de démarrer une coopérative d'habitation - Faire connaître les programmes gouvernementaux qui existent au regard de l'habitation - Faciliter l'implantation de services de proximité en encourageant l'établissement de petites entreprises à faible impact dans le périmètre d'urbanisation - Préparer un plan d'aménagement du stationnement public au centre du village, coin Village et Baker
Préserver le caractère villageois de la municipalité ainsi que ses paysages	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter la réglementation relative au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et la réglementation au regard des secteurs panoramiques, des propriétés riveraines de cours d'eau et de lacs ainsi que du déboisement - Promouvoir l'embellissement du village et la revitalisation du cœur villageois - Augmenter la quantité d'espaces verts protégés à Morin-Heights de 5% (un objectif sur 5 ans)